

Démarche : Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

Organisme : Cabinet du préfet - Service des police administratives de sécurité

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Toute personne physique ou morale, ayant un droit de propriété ou de jouissance (propriétaire, nu-propriétaire, usufruitier, fermier, locataire, détenteur d'un droit de chasse ou de pêche), a le droit de nommer un garde particulier, choisi par elle, pour surveiller son bien.

Agrément :

Un agrément préalable de l'autorité préfectorale est toutefois nécessaire pour que le garde particulier ait la qualité d'agent chargé de certaines fonctions judiciaires. Auparavant, le garde doit obtenir une reconnaissance de l'aptitude technique dans la spécialité demandée.

Cet agrément est valable 5 ans renouvelable.

Type de demande

Type de demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Première demande
- ☐ Renouvellement de l'agrément

Spécialité

Garde:

Cochez la ou les spécialités correspondantes dans le menu déroulant ci-dessous

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Garde particulier
- ☐ Chasse
- ☐ Pêche
- ☐ Bois et Forêts
- ☐ Voirie routière

Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

Commettant - partie à renseigner concernant la personne physique commissionnant le garde particulier

Civilité:

☐ Mme

☐ M.

Nom prénom du commettant :

Téléphone:

Indiquer un numéro de téléphone fixe ou portable

Adresse électronique

--agissant en sa qualité--

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Propriétaire

☐ Locataire

☐ Président de la société/association/amicale

☐ Gérant du groupe forestier

dénomination de la société/association/amicale

indiquer le nom de la société/association/amicale

Commissionne

Garde particulier

Civilité:

☐ Mme

☐ M.

Nom prénom du garde :

Téléphone :

Adresse électronique

Pour assurer la surveillance de :

cocher la ou les cases correspondantes

Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ ma propriété
- ☐ mes droits de chasse
- ☐ mes droits de pêche
- ☐ mes droits se rattachant à la propriété forestière
- ☐ mes droits se rattachant à la voirie routière

Situés sur la ou les communes de:

cocher la ou les cases correspondantes

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Abbaretz
- ☐ Aigrefeuille-sur-Maine
- ☐ Ancenis-Saint-Géréon
- ☐ Assérac
- ☐ Avessac
- ☐ Basse-Goulaine
- ☐ Batz-sur-Mer
- ☐ Besné
- ☐ Blain
- ☐ Bouaye
- ☐ Bouée
- ☐ Bouguenais
- ☐ Boussay
- ☐ Bouvron
- ☐ Brains
- ☐ Campbon
- ☐ Carquefou
- ☐ Casson
- ☐ Château-Thébaud
- ☐ Châteaubriant
- ☐ Chaumes-en-Retz
- ☐ Chauvé
- ☐ Cheix-en-Retz
- ☐ Clisson
- ☐ Conquereuil
- ☐ Corcoué-sur-Logne

Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

- ☐ Cordemais
- ☐ Corsept
- ☐ Couëron
- ☐ Couffé
- ☐ Crossac
- ☐ Derval
- ☐ Divatte-sur-Loire
- ☐ Donges
- ☐ Dréfféac
- ☐ Erbray
- ☐ Fay-de-Bretagne
- ☐ Fégréac
- ☐ Fercé
- ☐ Frossay
- ☐ Geneston
- ☐ Gétigné
- ☐ Gorges
- ☐ Grandchamp-des-Fontaines
- ☐ Grand-Auverné
- ☐ Guémené-Penfao
- ☐ Guenrouët
- ☐ Guérande
- ☐ Haute-Goulaine
- ☐ Herbignac
- ☐ Héric
- ☐ Indre
- ☐ Issé
- ☐ Jans
- ☐ Joué-sur-Erdre
- ☐ Juigné-les-Moutiers
- ☐ La Baule-Escoublac
- ☐ La Bernerie-en-Retz
- ☐ La Boissière-du-Doré
- ☐

Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

- ☐ La Chapelle-Glain
- ☐ La Chapelle-Heulin
- ☐ La Chapelle-Launay
- ☐ La Chapelle-sur-Erdre
- ☐ La Chevallerais
- ☐ La Chevrolière
- ☐ La Grignonais
- ☐ La Haye-Fouassière
- ☐ La Limouzinière
- ☐ La Marne
- ☐ La Meilleraye-de-Bretagne
- ☐ La Montagne
- ☐ La Plaine-sur-Mer
- ☐ La Planche
- ☐ La Regrippière
- ☐ La Remaudière
- ☐ La Roche-Blanche
- ☐ La Turballe
- ☐ Lavau-sur-Loire
- ☐ Le Bignon
- ☐ Le Cellier
- ☐ Le Croisic
- ☐ Le Gâvre
- ☐ Le Landreau
- ☐ Le Loroux-Bottereau
- ☐ Le Pallet
- ☐ Le Pellerin
- ☐ Le Pin
- ☐ Le Pouliguen
- ☐ Le Temple-de-Bretagne
- ☐ Legé
- ☐ Les Moutiers-en-Retz
- ☐ Les Sorinières
- ☐

Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

- ☐ Ligné
- ☐ Loireauxence
- ☐ Louisfert
- ☐ Lusanger
- ☐ Machecoul-Saint-Même
- ☐ Maisdon-sur-Sèvre
- ☐ Malville
- ☐ Marsac-sur-Don
- ☐ Massérac
- ☐ Mauves-sur-Loire
- ☐ Mésanger
- ☐ Mesquer
- ☐ Missillac
- ☐ Moisdon-la-Rivière
- ☐ Monnières
- ☐ Montbert
- ☐ Montoir-de-Bretagne
- ☐ Montrélais
- ☐ Mouais
- ☐ Mouzeil
- ☐ Mouzillon
- ☐ Nantes
- ☐ Nort-sur-Erdre
- ☐ Notre-Dame-des-Landes
- ☐ Noyal-sur-Brutz
- ☐ Nozay
- ☐ Orvault
- ☐ Oudon
- ☐ Paimboeuf
- ☐ Pannecé
- ☐ Paulx
- ☐ Petit-Auverné
- ☐ Petit-Mars
- ☐

Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

- ☐ Piriac-sur-Mer
- ☐ Plessé
- ☐ Pont-Saint-Martin
- ☐ Pontchâteau
- ☐ Pornic
- ☐ Pornichet
- ☐ Port-Saint-Père
- ☐ Pouillé-les-Côteaux
- ☐ Préfailles
- ☐ Prinquiau
- ☐ Puceul
- ☐ Quilly
- ☐ Remouillé
- ☐ Rezé
- ☐ Riaillé
- ☐ Rouans
- ☐ Rougé
- ☐ Ruffigné
- ☐ Saffré
- ☐ Saint-Aignan-de-Grandlieu
- ☐ Saint-André-des-Eaux
- ☐ Saint-Aubin-des-Châteaux
- ☐ Saint-Brévin-les-Pins
- ☐ Saint-Colomban
- ☐ Saint-Étienne-de-Mer-Morte
- ☐ Saint-Étienne-de-Montluc
- ☐ Saint-Fiacre-sur-Maine
- ☐ Saint-Gildas-des-Bois
- ☐ Saint-Herblain
- ☐ Saint-Hilaire-de-Chaléons
- ☐ Saint-Hilaire-de-Clisson
- ☐ Saint-Jean-de-Boiseau
- ☐ Saint-Joachim
- ☐

Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

- ☐ Saint-Julien-de-Vouvantes
- ☐ Saint-Léger-les-Vignes
- ☐ Saint-Lumine-de-Clisson
- ☐ Saint-Lumine-de-Coutais
- ☐ Saint-Lyphard
- ☐ Saint-Malo-de-Guersac
- ☐ Saint-Mars-de-Coutais
- ☐ Saint-Mars-du-Désert
- ☐ Saint-Michel-Chef-Chef
- ☐ Saint-Molf
- ☐ Saint-Nazaire
- ☐ Saint-Nicolas-de-Redon
- ☐ Saint-Père-en-Retz
- ☐ Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
- ☐ Saint-Sébastien-sur-Loire
- ☐ Saint-Viaud
- ☐ Saint-Vincent-des-Landes
- ☐ Sainte-Anne-sur-Brivet
- ☐ Sainte-Luce-sur-Loire
- ☐ Sainte-Pazanne
- ☐ Sainte-Reine-de-Bretagne
- ☐ Sautron
- ☐ Savenay
- ☐ Sévérac
- ☐ Sion-les-Mines
- ☐ Soudan
- ☐ Soulvache
- ☐ Sucé-sur-Erdre
- ☐ Teillé
- ☐ Thouaré-sur-Loire
- ☐ Touvois
- ☐ Trans-sur-Erdre
- ☐ Treffieux
- ☐

Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

- ☐ Trignac
- ☐ Vair-sur-Loire
- ☐ Vallet
- ☐ Vallons-de-l'Erdre
- ☐ Vay
- ☐ Vertou
- ☐ Vieillevigne
- ☐ Vigneux-de-Bretagne
- ☐ Villeneuve-en-Retz
- ☐ Villepôt
- ☐ Vue

Pièces justificatives à joindre par le demandeur

Pour toute demande:

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Demande d'agrément daté et signé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Tout document établissant que le demandeur dispose de droits de propriété ou d'usage sur le territoire que le garde particulier sera chargé de surveiller

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Attestation sur l'honneur du garde

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Carte nationale d'identité

Carte nationale d'identité en cours de validité du futur garde particulier en copie recto-verso

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Photo d'identité récente

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Tout document précisant la localisation des territoires que le garde particulier sera chargé de surveiller :

Plan délivré par la fédération des chasseurs de la Loire-Atlantique (disponible que pour les territoires adhérents à la FDC) à télécharger via ; https://www.chasse44.fr/images/2_chasserla/espace_adh/EA_imp_carte_territoire.pdf

Extrait cadastral, carte IGN... sur lequel est délimité l'étendue des droits.

Pour toute première demande:

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Demande de reconnaissance d'aptitude technique aux fonctions de garde particulier

Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

R.15-33-26 du code de procédure pénale

Pour toute demande de renouvellement:

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Arrêté préfectoral reconnaissant l'aptitude technique du garde particulier dans la spécialité demandée

R.15-33-26 du code de procédure pénale

Pour tout garde-chasse ou garde pêche:

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Photocopie du permis de chasser ou document attestant que la surveillance concerne uniquement les eaux libres et non des "eaux closes" ou "piscicultures"

Selon le type de personne morale dont le commettant à la gestion:

Lorsque la demande concerne :

- un groupement forestier - Extrait KBIS de moins de 3 mois,
- une association, une amicale ou une société de chasse- nouveau récépissé préfectoral délivré par le bureau des associations de la préfecture ou de la sous-préfecture, actant la composition du bureau , accompagnée de la liste des membres